

Compte rendu de réunion

Date (année-mois-jour) et heure de la réunion

Date: 2024-04-16 Heure: 14 h à 15 h

NOTE: Si l'on croit que ce compte rendu est imprécis ou incomplet, prière d'en aviser la personne qui l'a rédigé afin qu'elle apporte les corrections qui s'imposent.

Lieu de la réunion

Rencontre virtuelle

Rédigé par

Christine Pelletier, Direction des relations avec le milieu

Objet

Présenter à la Ville de Longueuil l'analyse et les recommandations du Ministère concernant les propositions de la Ville de modifier la séquence et la durée des phases des systèmes de feux de circulation situés sur la route 112 (boulevard Cousineau) à trois intersections: 1. rue Pierre-Thomas-Hurteau, 2. rue Ovila-Hamel et 3. montée Saint-Hubert. La demande de la Ville est accompagnée de la résolution CE-231011-9.1.

But

Discuter avec la Ville des modifications à apporter à l'aménagement des intersections.

Personnes présentes

Ville de Longueuil

(LA VILLE)

Mobilité durable et éclairage Direction du génie

- Daniela Cioplanta, chef de division, feux de circulation et éclairage de rue
 - Yvon Blais, coordonnateur de projet, feux et éclairage

Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec

(LE MINISTÈRE)

Direction générale de la planification et de la gestion des infrastructures

Kamal Boulhrouz, directeur général

Direction de l'expertise en chaussée et en circulation

- Alejandro Rodrigues, ingénieur, coordonnateur
- Dominic Méthot-Plante, ingénieur

Direction générale de la coordination et des relations avec le milieu

Rogério Correia, directeur général

Direction des relations avec le milieu

Christine Pelletier, agente de liaison

Liste de diffusion (destinataires) du compte rendu

Personnes présentes

Objet	Date de la réunion (année-mois-jour)
Présenter l'analyse et les recommandations du Ministère aux propositions de la Ville de modifier les phases des feux de circulation sur la route 112 (boulevard Cousineau) à 3 intersections et discuter des aménagements requis.	2024-04-16
Sujets abordés	Action requise / Responsable / Échéance
 1. MOT DE BIENVENUE LE MINISTÈRE Remercie la Ville pour l'analyse des trois intersections. Mentionne que les analyses réalisées par le Ministère ont permis de vérifier la similitude avec les résultats obtenus par la Ville. 	
 2. ÉTAT DE SITUATION LE MINISTÈRE Confirme, pour chacune des intersections, que : R-112/rue Ovila-Hamel La demande de la Ville est acceptée telle quelle. R-112/rue Pierre-Thomas-Hurteau La demande de la Ville est acceptée et bonifiée, selon les données de circulation et d'accidents disponibles. L'ajout d'une phase partiellement protégée sur appel, avec un intervalle tout rouge pour la traverse de l'approche sud, est justifiée. L'ajout de feux à décompte numérique aux approches nord et sud est à prévoir. Intersection R-112/montée Saint-Hubert L'ajout d'une phase protégée pour le mouvement de virage à gauche à l'approche sud n'est pas recommandé. L'ajout d'une phase partiellement protégée sur appel avec un intervalle tout rouge pour la traverse aux approches est, ouest et sud, en concordance avec les deux autres intersections est justifié. 	
 3. ÉCHANGES ET DISCUSSION LA VILLE Juge pertinent d'appliquer la même logique à toutes les intersections pour assurer l'engagement des piétons. 	

LE MINISTÈRE

 Signale que la Ville sera informée des délais d'installation des équipements, tributaires de la disponibilité des équipements, l'achat de têtes de feu étant requis et de la disponibilité des équipes terrain.

LA VILLE

 Indique que l'intersection R-112/rue Ovila-Hamel est prioritaire, l'ouverture d'un nouvel établissement scolaire, l'école des Glaïeuls, est prévue en septembre 2024.

4. PROCHAINES ÉTAPES

LE MINISTÈRE

 Confirme qu'à l'intersection R112/rue Ovila-Hamel, la Ville peut procéder au retrait des panneaux d'interdiction de virage à droite au feu rouge et les remplacer par un panneau « virage à droite au feu rouge interdit en tout temps » à toutes les approches.